

Paris, le 02 juin 2016

## Bilan de l'ouverture des marchés de gros de l'énergie

### Observatoire des marchés de l'électricité, du gaz et du CO<sub>2</sub> (Données au 31 mars 2016)

**Électricité : La baisse des prix des combustibles tire les prix de l'électricité vers le bas au premier trimestre 2016.**

Les températures relativement douces de cet hiver 2016 ont eu pour conséquence **une diminution de 2,8 % de la consommation** par rapport au premier trimestre (T1) 2015. **La disponibilité nucléaire est restée stable alors que le taux de production a diminué de 3,4 %**. Cette diminution a été, en partie, compensée par une meilleure production éolienne.

La filière gaz a été plus sollicitée que les années précédentes, avec une **augmentation du taux de production de l'ordre de 12 %** sur l'ensemble du T1 2016, alors que la filière charbon affiche des niveaux historiquement bas, suite à une diminution de la capacité installée. Sur l'ensemble du trimestre le solde exportateur se porte à 13,7 TWh, soit **une augmentation de 16 % par rapport au T1 2015**.

**Les prix sur le marché à court terme** (enchère EPEX Spot) **ont chuté de 29 %** comparés au trimestre précédent, à 28,80 €/MWh malgré la hausse de consommation, entraînés par la baisse des prix des combustibles fossiles et du CO<sub>2</sub>.

**Le prix du produit Calendaire 2017 (livraison en 2017) a chuté** au cours du premier trimestre 2016 suivant la même tendance. Il s'établissait au 31 mars 2016 à 26,90 €/MWh.

**Les volumes échangés de produits calendaires ont diminué de 14 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 après une forte augmentation entre le 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre 2015**. Néanmoins, les volumes échangés sur le marché à terme, tous produits confondus, sont stables par rapport au trimestre précédent.

**Gaz naturel : Une consommation en baisse qui tire les prix du gaz vers le bas**

**La consommation de gaz en France affiche au T1 2016 une baisse de 4 % par rapport au T1 2015, la baisse de 6 % de la consommation des clients du réseau de distribution ne compensant pas la hausse de 27 % de la demande des centrales électriques fonctionnant au gaz**. Cette baisse peut s'expliquer notamment par un hiver relativement doux, notamment sur la période du 20 janvier au 15 février, où la température moyenne en zone Nord était de 3,8 °C en 2015, contre 7,0 °C en 2016.

**Les prix du gaz européens ont poursuivi une tendance baissière soutenue sur l'ensemble du trimestre (par rapport au T4 2015, -24 % sur le *day-ahead* et -19 % sur le Y+1)**. Les bons niveaux de stocks et une consommation faible expliquent cette tendance. La baisse des prix du gaz a été aussi observée sur les marchés asiatiques (-31 % sur le prix spot du GNL), ce qui a réduit l'écart de prix par rapport à l'Europe.

**Les échanges sur les marchés de gros du gaz ont augmenté sur le segment court terme (+9 % par rapport au T4 2015) et de façon conséquente sur le segment à terme (+75 %)**. Ce regain d'activité est particulièrement élevé sur les produits de type saisonnier et annuel sur toutes les échéances.

## CO<sub>2</sub> : Le prix des quotas d'émission (EUA) en baisse au 1<sup>er</sup> trimestre 2016

Au premier trimestre 2016, le **prix moyen spot du produit EUA affiche une baisse de 33 % par rapport au quatrième trimestre 2015, s'établissant à 5,6 €/tCO<sub>2</sub>**.

Les volumes EUA échangés (1939 Mt) ont diminué par rapport au trimestre précédent (-8 %). Les volumes EUA échangés sur les bourses et sur les plateformes de courtage ont respectivement diminué de 3 % et de 27 %.

La rentabilité théorique pour une centrale thermique au charbon a baissé de 21 % pour s'établir en moyenne à 17,5 €/MWh en pointe pour l'échéance à terme (un an). De même celle d'une centrale thermique au gaz a baissé de 23 % pour atteindre 3,8 €/MWh en pointe pour la même échéance. Ceci s'inscrit dans un contexte de baisse généralisée des prix des commodités.

*Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.*

**Contacts presse :**  
**Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – [anne.monteil@cre.fr](mailto:anne.monteil@cre.fr)**